



**Extrait du registre des délibérations
Réunion du 15 Juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le quinze juillet à dix-huit heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 3 juillet 2020.

Etaient présents :

Elue communautaire : Mme Alexandra REBSTOCK-PINNA
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

N° 2020-08

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le résultat du budget principal de l'exercice 2019, pour la section fonctionnement, présente un déficit à affecter de 16.518,70€.

Sur l'exercice 2020 nous bénéficierons de l'exonération des charges Urssaf de mars à juin pour le secteur de la culture en raison de la crise sanitaire.

De ce fait et afin de régulariser la situation des articles concernés, il est nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
002	002	Déficit d'exploitation reporté	16.518,70
011	6111	Charges à caractère général	-9.708,61
012	6451	Charge de personnel et frais assimilés	-6.810,09
Total			0

Pour la section d'investissement, le résultat du budget principal de l'exercice 2019 présente un excédent d'investissement de 46.120,24 €.

En 2020, il est prévu l'acquisition d'une console lumière (prévu en 2019).

De ce fait et afin de régulariser la situation des articles concernés, il est nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
001	001	Excédents d'investissement	46.120,24
Total			46.120,24

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
21	2188	Autres (matériels scéniques)	46.120,24
Total			46.120,24

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VOTE les crédits de la décision modificative n° 1 selon les tableaux ci-dessus.

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 5
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 0

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 16 juillet 2020

La Présidente,



Alexandra REBSTOCK-PINNA

